

215C0709

FR0000077919-OP009-AS04

27 mai 2015

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée dans le cadre du rachat par la société de ses propres actions.

JCDECAUX SA

(Euronext Paris)

- 1 - Le 27 mai 2015, en fin de journée, l'Autorité des marchés financiers a été saisie par Goldman Sachs International, agissant pour le compte de la société JCDECAUX SA, d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée dans le cadre d'un programme de rachat par la société de ses propres actions, déposé en application de l'article 233-1, 6° du règlement général.

La société JCDECAUX SA s'engage irrévocablement à acquérir un maximum de 12 500 000 de ses propres actions, soit 5,57% de son capital, **au prix unitaire de 40 €**, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 13 mai 2015, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du code de commerce.

Les actions ainsi acquises seront annulées.

Dans le cas où le nombre d'actions présentées à l'offre serait supérieur à 12 500 000 actions, il sera procédé, pour chaque actionnaire répondant à l'offre, à une réduction des demandes proportionnellement au nombre d'actions présentées à l'offre.

Il est précisé que le concert composé de la société par actions simplifiée JCDecaux Holding¹, MM. Jean-Claude Decaux, Jean-Charles Decaux, Jean-François Decaux, Jean-Sébastien Decaux et Mme Danielle Decaux, qui détient 147 346 495 actions JCDECAUX SA représentant autant de droits de vote, soit 65,66% du capital et des droits de vote de cette société², selon la répartition suivante, a fait part de son intention d'apporter à l'offre la totalité des actions JCDECAUX SA qu'il détient :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
JCDecaux Holding SAS	144 380 573	64,34
Jean-Charles Decaux	1 512 210	0,67
Jean-François Decaux	1 006 179	0,45
Jean-Sébastien Decaux	436 299	0,19
Jean-Claude Decaux	8 175	ns
Danielle Decaux	3 059	ns
Total concert	147 346 495	65,66

¹ Contrôlée par la famille Decaux.

² Sur la base d'un capital composé de 224 393 412 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information (articles 231-18 et 231-19 du règlement général) a été déposé et diffusé conformément aux articles 231-13 et 231-16 du règlement général.

Il est précisé que le rapport du cabinet Finexsi, représenté par MM. Olivier Peronnet et Lucas Robin, mandaté par JCDECAUX SA comme expert indépendant pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre, conformément à l'article 261-3 du règlement général, figure dans le projet de note d'information.

- 2 - Il est précisé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres JCDECAUX SA sont applicables.
-